

**Association
« InterprètesLSFindépendantes »**

mail : interpretesLSF@gmail.com

site : www.interpretesLSF.ch



MEMBRES ET/OU RECONNUES PAR L'ARILS

www.arils.ch

Informations tarifs & conditions d'annulation 2025

TARIFS

Heures d'interprétation par interprète	130.-/heure
Heures de préparation (pour certains mandats)*	60.-/heure
Heures de déplacement /attente	40.-/heure
Frais de déplacement	Frais de déplacement transports publics ou (si déplacements véhicule privé) 80ct/km

*Certains mandats particuliers (conférences, cours, ...) nécessitent particulièrement beaucoup de préparation, un devis incluant ces coûts peut vous être fourni sur demande.

TARIFS le week-end (samedi/dimanche) & les jours fériés.

Heures d'interprétation par interprète	140.-/heure
--	-------------

TARIFS de nuit (entre 22h et 6h00)

Heures d'interprétation par interprète	160.-/heure
Heures de déplacement /attente week-end, jours fériés et nuit	50.-/heure

Supplément pour droit à l'image pour mandats filmés et enregistrés : L'interprète se réserve le droit de refuser d'être filmée si elle n'a pas été avertie au préalable.	30.-/heure
---	------------

Au minimum 1 heure d'interprétation par mandat sera facturée.

La confirmation tenant lieu de contrat, **au minimum le temps d'interprétation prévu dans la confirmation sera facturé.** Pour le temps supplémentaire, la facturation se fait au ¼ d'heure entamé.

Si le temps d'interprétation dépasse le temps prévu selon le mandat, la facturation se base sur les heures notées dans le décompte. Pour ce qui excède les heures d'interprétation prévues et pour le calcul du temps d'attente et de déplacement, la prestation est facturée selon le principe du quart d'heure entamé payé.

Les déplacements s'effectuent dans la mesure du possible avec les transports publics. Les frais de déplacement en transport public correspondant au billet ½ tarif CFF et/ou frais de déplacement avec transports publics. Si l'interprète utilise un véhicule privé les kilomètres effectués sont facturés à raison de 80ct/km.

CONDITIONS D'ANNULATION

Délai annulation**	Seront facturés
Annulation sur place ou mandat plus court que prévu	Heures d'interprétation confirmées +frais et temps de déplacement
Annulation moins de 72 heures à l'avance	Heures d'interprétation confirmées
Annulation depuis confirmation	50.- de frais

**Le délai d'annulation se calcule selon les jours ouvrables et heures de bureau.

NB : Pour certains mandats, un accord préalable entre interprètes et clients peut être convenu avec des conditions d'annulation particulières.

Frais de rappel Les délais usuels de paiement sont à 30 jours dès réception de la facture. En cas de non-paiement, un rappel vous est envoyé et des frais de rappel vous sont facturés.	1 ^{er} rappel : facture + 5.- frais 2 ^{ème} rappel : facture + 10.- frais 3 ^{ème} rappel : facture + 15.- frais
---	--

Informations tarifs et conditions d'annulation ; valable dès le 01.10.2025

Association « InterprètesLSFindépendantes »

p/a A-C. Prélaz Girod- ruelle des Chambres Chaudes 1-1271 Givrins